



LES TERRES EN CULTURES AU CANADA

La superficie totale des terres des neuf provinces s'élève à 1,401,311,413 acres, et les terres cultivées à 109,777,085 acres soit 7.18 pour cent de l'étendue totale.

On estime que dans les limites des neuf provinces, il y a un total de terres propres à la culture de 440,951,000 acres: ce chiffre représente 34 pour cent de l'étendue totale, et ne tient aucun compte des forêts et des marais, qui peuvent être coupées et mises en culture, ni des terres du Nord, inconnues et inexplorées.

Il reste encore, on le voit, une marge assez large pour une colonisation intense et effective.

Il est intéressant de constater l'étendue des terres cultivées dans chaque province.

L'Ile du Prince-Edouard, à cause de sa petite étendue arrive en tête: cette province compte 86.01 pour cent des terres cultivées, contre 90 pour cent des terres propres à la culture.

Dans la Nouvelle-Ecosse, 38.83 pour cent de l'étendue totale est en culture, contre 60 pour cent de l'étendue possible pour la culture. Le Nouveau-Brunswick compte 25.36 pour cent des terres cultivées, contre 60 pour cent possibles.

Dans Québec, seulement 3.52 pour cent

est mis en culture, sur une étendue possible de 10 pour cent. Ontario est encore plus en arrière, puisque 9.37 pour cent des terres sont occupées contre 25 pour cent de terres cultivables.

L'Ouest n'est guère mieux partagé que l'Est. Au Manitoba l'on compte 8.33 pour cent contre 50 pour cent des terres cultivables. L'Alberta est à peu près au même point, puisqu'il y a 10.96 pour cent de terres cultivées sur 65 pour cent propres à la culture. La Colombie Anglaise est la dernière, puisque l'étendue des terres cultivées ne couvre que 1.12 pour cent du 20 pour cent de terres cultivables.

L'est de la province de Saskatchewan est la plus fortunée sous ce rapport: on compte 18.39 pour cent de terres mises en culture sur un total possible de 60 pour cent.

L'Industrie et la Guerre

La guerre ayant donné une très grande impulsion à nombre d'usines et fabriques canadiennes, il a été demandé à chaque établissement destinés aux armées, soit immédiatement, soit indirectement. Ces